

Epargnants et capital-investissement :

Une nouvelle boîte à outils accessible à tous pour accompagner l'ouverture du capital-investissement et de la dette privée aux particuliers

France Invest (Association des Investisseurs pour la Croissance) met en ligne ce jour une boîte à outils qui rassemble des vidéos et des supports d'information. Cette boîte à outils permet de comprendre le capital-investissement et explique pourquoi cette classe d'actifs est un moyen de diversifier de l'épargne des Français. Elle s'adresse aussi bien aux particuliers qu'à toute la chaîne de distribution (CGP, conseillers financiers, conseillers patrimoniaux, assureurs).

La boîte à outils est disponible sur : <https://www.franceinvest.eu/boite-outils/epargnants-et-capital-investissement/la-grande-famille-du-capital-investissement/>

→ Notre conviction

Dans un contexte d'inflation et de questionnements sur le pouvoir d'achat, la rémunération de l'épargne de tous les Français prend une importance toute particulière : **il y a un enjeu d'équité à ce que les bonnes performances sur une longue période du capital-investissement puissent bénéficier largement à l'ensemble des épargnants.** Par ailleurs, le capital-investissement est **un investissement qui donne du sens : il permet à l'épargnant de contribuer utilement au financement et à la transformation des start-up, des PME et des ETI françaises.**

En outre, les entreprises françaises font face à un fort besoin de fonds propres : pour financer leur croissance bien sûr, **mais aussi leurs projets d'innovation et leur nécessaire décarbonation.** Le capital-investissement est bien actuellement l'une des solutions à ces défis et le fléchage de l'épargne des Français est une des pistes pour aider nos entreprises et notre économie à les relever.

→ Notre constat

On note une attractivité en hausse du capital-investissement auprès de particuliers et des family offices. En 2021, ce sont 4,8 Md€ qui ont été levés, dont 515 M€ au travers des souscriptions dans les contrats d'assurance-vie en unités de compte.

Aujourd'hui, seulement 0,1 % de l'épargne des particuliers français est investie en capital-investissement : pour France Invest, c'est trop peu.

Utile pour les entreprises, pour l'économie française et pour les investisseurs, placement attractif et de long terme, nous nous sommes interrogés sur les raisons qui conduisent le capital-investissement à représenter une si faible part de l'épargne des Français, que ce soit en direct ou de façon intermédiaire (épargne salariale, assurance-vie, et caisse de retraite). **Les raisons et les freins sont divers et ont fait l'objet d'un guide et de propositions parus en septembre 2022 :** <https://www.franceinvest.eu/rendre-le-capital-investissement-accessible/>

France Invest partage actuellement ces propositions dans le cadre des travaux de co-construction du futur projet de loi sur l'industrie verte.

➔ **Epargnants et capital-investissement**

Epargnants et capital-investissement ont toutes les raisons de se rencontrer : les particuliers font part de leur intérêt pour des placements concrets, utiles à l'économie et offrant de belles performances ; les sociétés de gestion s'équipent pour proposer des produits adaptés aux épargnants.

France Invest accompagne la montée en puissance de cette tendance en proposant des outils pédagogiques aux épargnants mais également à leurs conseillers.

Notre boîte à outils donne à voir de façon didactique et abordable les métiers du capital-investissement et les produits financiers associés.

Suivront bientôt des modules de formation, disponibles en ligne, qui seront proposés aux partenaires commercialisateurs de nos sociétés de gestion adhérentes.

Les montants globaux pour 2022 pour le capital-investissement, l'infrastructure et la dette privée seront publiés le 30 mars 2023.

Contacts presse

France Invest – Sonia Duarte – +33 (0)7 86 60 01 20 – s.duarte@franceinvest.eu

À propos de France Invest

France Invest regroupe la quasi-totalité des équipes de capital-investissement actives en France et compte à ce titre plus de 400 membres actifs et 185 membres associés au 31/12/2022. A travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place elle figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du capital-investissement. Promouvoir la place et le rôle du capital-investissement, participer activement à son développement en fédérant l'ensemble de la profession et établir les meilleures pratiques, méthodes et outils pour un exercice professionnel et responsable du métier d'actionnaire figurent parmi les priorités de France Invest. Plus d'information : www.franceinvest.eu